

*Assurance de voyage*



**Frais d'annulation**  

---

**SOS et rapatriement**



INSURANCE SWISS  
**TRAVEL**

# L'assurance qui s'adresse à tous pour voyager sans souci en Suisse et dans le monde entier, seul ou en famille.

## Frais d'annulation

---

Tous vos frais d'annulation\* sont pris en charge si vous devez renoncer à un voyage suite, entre autres, à :

- Maladie, accident (sur présentation d'un certificat médical) ou décès
- Absence du suppléant direct de votre poste de travail
- Grave atteinte à vos biens causée à votre domicile par un événement naturel
- Embauche imprévue
- Licenciement par l'employeur

*\* Les frais de dossier et de réservation ne sont pas couverts.*

## Aide SOS

---

Une protection optimale en cas d'un incident survenant pendant votre voyage qui vous offre les prestations suivantes :

- Helpline gratuite 24h/24
- Transport d'urgence au lieu du domicile (couverture illimitée)
- Recherche et sauvetage
- Blocage des téléphones portables et cartes de crédit
- Les frais supplémentaires engendrés par un retour anticipé
- Le remboursement de la partie non utilisée de l'arrangement si le voyage doit être interrompu
- En cas d'hospitalisation à l'étranger, avance des frais et prise en charge du déplacement d'une personne proche

## Bagages

Aussi longtemps que vos bagages personnels (à l'exception des objets de valeur ou souvenirs) se trouvent sous la garde d'une entreprise de transport, ils sont assurés contre la perte, l'endommagement ou le retard.

## Assurance de capital

Notre assurance de capital intervient en cas de décès ou d'invalidité suite à un accident grave ou même, une catastrophe aérienne.

## Famille

Font partie de la famille le conjoint ou concubin, les parents, les grands-parents et les enfants vivant dans le même ménage.

Sont également assurés : Les enfants mineurs en vacances ou en pension, tout comme les enfants mineurs ne vivant pas dans le même ménage.



## Frais d'annulation

### Personne seule

### Famille

**Somme d'assurance** à choix, maximum :

CHF 5'000

CHF 20'000

**Prime** calculée sur le coût du voyage :  
(minimum CHF 6)

3.3%

3.3%

Exemple: Pour un voyage de CHF 500, votre prime s'élèvera à **CHF 16.50**.

## Complément voyage (facultatif)

Aide SOS, rapatriement inclus

**Couverture :**

Illimitée

Illimitée

**Capital** en cas d'accident

- Décès
- Invalidité
- Bagages

CHF 20'000  
CHF 40'000  
CHF 2'000

CHF 20'000 par personne  
CHF 40'000 par personne  
CHF 2'000 par personne

**Prime :**

CHF 79

CHF 199



Chaque certificat d'assurance sera accompagné des Conditions générales d'assurance (CGA).  
Assurance créée en exclusivité en collaboration avec l'EUROPÉENNE Assurances Voyage (ERV).

# Avantages

- ▣ **Tarifs avantageux et transparents**
- ▣ **Une assurance qui s'adapte à votre voyage**
- ▣ **Soutien personnalisé avec la centrale d'urgence accessible 24h/24**

Votre partenaire

Assurance proposée par



info@pa-assurance.ch  
www.pa-assurance.ch  
Route de Lausanne 16  
1096 Cully / Bourg-en-Lavaux